RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITÉ

ODEADOM

L'AGENCE BIO

AGENCE COMPTABLE

Désignation des représentants et mandataires

Je soussignée, Lydia DAIGREMONT administratrice de l'Etat, agent comptable du groupement comptable entre l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer), l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM) et l'Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique (Agence Bio),

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), notamment ses articles 16 et 188 ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2017 relatif aux modalités de mise en place d'un groupement comptable au sein des organismes publics nationaux ;

Vu les arrêtés des 27 et 29 novembre 2024 portant nomination de l'agent comptable de FranceAgriMer, de l'INAO, de l'ODEADOM et de l'Agence Bio ;

Vu l'avenant du 27 novembre 2024 de la convention du 30 mars 2020 de groupement comptable entre FranceAgriMer, l'INAO, l'ODEADOM et l'Agence Bio ;

Vu la décision du 27 novembre 2024 portant organisation du groupement comptable entre FranceAgriMer, l'INAO, l'ODEADOM et l'Agence Bio ;

DECIDE : Dispositions générales

Article 1er

Mandat général est donné à M. Jérôme MELANIE, inspecteur principal des finances publiques, fondé de pouvoir, à l'effet de signer les actes relatifs à l'exercice des fonctions d'agent comptable des établissements du groupement comptable, ainsi que tous les actes relatifs à la gestion de l'Agence comptable et aux affaires particulières qui s'y rattachent.

Article 2

Mandat est donné à l'effet de signer les actes relatifs à l'exercice des fonctions d'agent comptable des établissements du groupement comptable, ainsi que tous les actes de gestion et les affaires particulières que s'y rattachent, à :

- M. Thierry BALIAS, attaché hors classe d'administration ;
- M. Gérard CAPDEPONT, inspecteur divisionnaire des finances publiques ;
- Mme Cécile THIRION, inspectrice divisionnaire des finances publiques ;
- Mme Christine TEULE, attachée d'administration, cheffe de service par intérim.

Service Comptabilité

Article 3

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence du service Comptabilité à :

- Mme Agnès BAGOURD, attaché d'administration de l'Etat, adjointe au chef du service Comptabilité ;
- M. Abdelwaheb BOUDISSA, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, chef de l'unité Comptabilité générale ;
- Mme PINHEIRO Martine, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, cheffe de l'unité Révision comptable.

Article 4

Mandat est donné, à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence de l'unité Comptabilité générale, à Mme Svetlana DALLA VECCHIA, secrétaire administrative de classe supérieure.

Service Finances

Article 5

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence du service Finances à :

- Mme Suzanne SINGUI MBONDY, ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, cheffe de l'unité Dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'établissement ;
- Mme Saïda PODEVIGNE, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, cheffe de l'unité Trésorerie.

Article 6

Mandat est donné, en cas d'absence du chef du service Finances et de la cheffe de l'unité Dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'établissement, à l'effet de signer tous documents et correspondances des établissements du groupement comptable relatifs aux affaires ressortant de la compétence de l'unité Dépenses de fonctionnement et d'investissement à Mme Nathalie DOS SANTOS, secrétaire administrative de classe exceptionnelle.

Article 7

Mandat est donné, en cas d'absence du chef du service Finances et de la cheffe de l'unité Trésorerie, à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires ressortant de la compétence de l'unité Trésorerie, à Mme Noura LAKHAL, secrétaire administrative de classe normale.

Service Recouvrement

Article 8

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires ressortant de la compétence du service Recouvrement des établissements du groupement comptable à Mme Marie-Françoise DELOR, inspectrice des finances publiques, adjointe à la cheffe de service, et cheffe du pôle Recouvrement amiable.

Service Visa des interventions

Article 9

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence du service Visa des interventions, à :

- Mme Aude LECLERCQ, attachée d'administration, cheffe de l'unité Visa des aides aux investissements, des études et des certificats (UVAI) ;
- M. Gaël LAPEYRONNIE, inspecteur des finances publiques, chef de l'unité Visa des aides à l'agriculture biologique, des aides de crise et des programmes opérationnels (UVAB) ;
- Mme Elsa PINHEIRO, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, cheffe de l'unité Visa des aides à l'outre-mer et aux plus démunis (UVAOM) ;
- M. Stéphane BOISSON, chef technicien, des services du ministère de l'agriculture, chef de l'unité Visa des aides à la restructuration du vignoble, à la distillation et à la promotion vitivinicole (UVAR) ;
- Mme Sophie MARSAUD, attachée d'administration, Mission Synthèse.

Pour l'approbation des plans de contrôle, mandat est donné aux seuls chefs de service et adjoint.

Article 10

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence de l'unité Visa des aides à l'agriculture biologique, des aides de crise et des programmes opérationnels à :

- M. Judes VERGER, attaché d'administration ;
- M. Christian STEPHAN, secrétaire administratif de classe exceptionnelle.

Article 11

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence de l'unité Visa des aides aux investissements, des études et des certificats à Mme Christelle BARBET, secrétaire administratif de classe exceptionnelle.

Article 12

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence de l'unité Visa des aides à l'outre-mer et aux plus démunis à :

- Mme Madeleine RICHARD, agente contractuelle ;
- Mme Béatrice JEROME, secrétaire administrative de classe exceptionnelle ;
- Mme Flora VELNA, agente contractuelle.

Article 13

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence de l'unité Visa des aides à la restructuration du vignoble, à la distillation et à la promotion vitivinicole à Mme Catherine RENON, secrétaire administrative de classe exceptionnelle.

Dispositions finales

Article 14

Un spécimen de la signature des mandataires désignés par la présente décision figure en annexe.

La présente désignation des représentants et mandataires abroge la décision du 1er mai 2023 et sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Montreuil, le 3 janvier 2025

L'Administratrice de l'Etat
Agent comptable,

Lydia DAIGREMONT

ANNEXE
SPECIMENS DE SIGNATURES

Jérôme MÉLANIE	
Thierry BALIAS	
Gérard CAPDEPONT	
Cécile THIRION	
Christine TEULE	
Agnès BAGOURD	
Abdelwaheb BOUDISSA	
Martine PINHEIRO	
Svetlana DALLA VECCHIA	
Suzanne SINGUI MBONDY	

Saïda PODEVIGNE	
Noura LAKHAL	
Nathalie DOS SANTOS	
Marie-Françoise DELOR	
Sophie MARSAUD	
Gaël LAPEYRONNIE	
Aude LECLERCQ	
Elsa PINHEIRO	
Stéphane BOISSON	
Judes VERGER	

Christian STEPHAN	
Christelle BARBET	
Madeleine RICHARD	
Béatrice JEROME	
Flora VELNA	
Catherine RENON	